

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 18 AVR 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

25-00345

N° /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2025.

Ce sont :

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BEMBAMBA ABDOU KARIM	371258	B15850024	19/05/94
2°	BODEGUENE KADRE	212536	B13508119	31/12/85
3°	YAMEOGO SIBIRI LAURENT	216637	B13190286	22/08/86
4°	BAGNAMA NICOLAS	216626	B13171606	31/12/80
4°	BALBONE HOUMAROU	225849	B11640370	11/09/83

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BATIONO AMIDOU	247501	B10918293	20/07/83
2°	YONLI YEDIPAGUIBA NORBERT	238507	B13382882	31/12/88
3°	BAMOUNI BAGNEMA CHARLEMAGNE	354626	B11387177	30/11/85
4°	KABORE YMNOOGO	225855	B14189535	16/12/84
5°	COULIBALY SOUNGALO	343437	B10198121	31/12/88

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail